

BUJALEUF



Bulletin Municipal

Janvier 2026

Consultable sur le site internet



CENTRE de SANTE Intercommunal

CONSULTATIONS DE MEDECINS GENERALISTES

Prendre rendez-vous
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30
05.87.08.70.09

PEYRAT-LE-CHATEAU

Lundi/Mardi **OU** Jeudi/Vendredi

Uniquement sur rendez-vous

1 Rue du Lac

EYMOUTIERS

Mardi de 9h à 11h30

Mercredi de 08h à 15h

Vendredi de 9h à 17h30

Samedi 8h30 à 11h30 Sans rendez-vous

2 Chemin de la Côte de Château

BUJALEUF (En attente d'une date de reprise)

Mercredi de 9h à 11h30

62 Route de St Léonard

NEDDE (Reprise le 08/01/2026)

Jeudi de 9h à 16h00

116 Route d'Eymoutiers

CDS Portes de Vassivière agréé et conventionné
FINISS 870019445



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

CENTRE DE SANTE PORTES DE VASSIVIERE

A compter du **18 Novembre 2025**,
Le Docteur **SAMUEL** consultera 2 jours par semaine
UNIQUEMENT sur rendez-vous

Centre de Santé
1 Rue du Lac
87470 Peyrat-le-Château

Pour prendre rendez-vous merci de contacter le :

05 87 08 70 09

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30

J'ai une **urgence dentaire** mais je n'ai pas
de dentiste référent ou je n'arrive pas à
joindre mon dentiste ?



05 55 11 32 12

Les **dentistes de la CPTS Monts et Barrages**
s'organisent pour vous proposer un rendez-
vous dans les meilleurs délais lorsque vous
n'avez pas de solution.

Qui peut bénéficier de ces consultations ?

Toute personne habitant dans une des 35 communes
de la CPTS Monts et Barrages*



Augne, Bujaleuf, Beaumont-du-Lac, Champnétery, Le Châtenet en Dognon, Châteauneuf-la-Forêt, Cheissoux, Doms, Eybouléuf, Eyjeaux, Eymoutiers, La Croisille-sur-Briance, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Peyrat-le-Château, Rempnat, Royères, Roziers-Saint-Georges, Saint-Armand-le-Petit, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Cilles-les-Forêts, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Julien-le-Petit, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Méard, Sauviat-sur-Vige, Saint-Paul, Sainte-Anne-Saint-Priest, Surdoux, Sussac.



Les week-ends et les jours fériés:
Si mon problème ne me semble pas pouvoir attendre le
lendemain, ou si je ne sais pas quoi faire : **JE FAIS LE 15.**



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Tu recherches un trajet ?
Ou tu disposes d'une voiture
pour covoiturer ?
- 2 Dépose tes trajets sur la
plateforme ! (je cherche
ou je propose)
- 3 Retrouve des personnes qui
souhaitent te véhiculer ou
des personnes qui cherchent
un véhicule

REJOINS-NOUS !

Inscris-toi et rends-toi à un
point d'arrêt Vassi pour ton
premier trajet !

Des panneaux et un marquage au
sol indiquent les points d'arrêt.



PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE

FRANCE
NATION
VERTE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

avenir
MONTAGNES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

www.vassimobilite.fr

FONDATION



Aidez-nous à restaurer L'église de l'Ordination de Saint-Martin de Bujaleuf



Je fais un don !

Par carte bancaire ou virement sur le site :
www.fondation-patrimoine.org/102409

Par chèque, à envoyer au :
80 avenue Baudin - 87000 LIMOGES

SERVICES & PERMANENCES

au Château de Bujaleuf

- PETR MONTS ET BARRAGES
☎ 05 55 69 50 04 - paysmontsetbarrages@gmail.com
- RELAIS d'INSERTION SOLIDAIRE
☎ 05 55 56 38 23 - accueil.ris87@gmail.com
- ASSISTANTE SOCIALE sur RDV au 05 55 69 13 92
- CONCILIATEUR DE JUSTICE sur RDV au 06 46 80 14 95
- INFOS ÉNERGIES sur RDV au 05 55 94 77 51
- ADIL sur RDV au 05 55 10 89 89
- BRIGADE MOBILE : le vendredi matin
des semaines paires sur RDV
- Maison FRANCE SERVICES
sur RDV au 05 44 22 53 36

M A I R I E D E B U J A L E U F

Le Château – 1 Rte du Mont 87460 BUJALEUF

Le Secrétariat ☎ 05 55 69 50 04 - mairie@bujaleuf.fr

Du lundi au jeudi : 9h12h/13h17h - Vendredi et samedi : 9h12h

L'Agence Postale ☎ 05 55 57 13 78 - Du mardi au samedi : 9h12h

Les Services Techniques ☎ 06 33 43 56 55 (en journée)

Astreinte ☎ 06 07 89 43 85

Le Maire et les Adjoints
sont à votre disposition sur rendez-vous.

LA Communauté de communes

DES PORTES DE VASSIVIÈRE

5 rue de la Liberté 87120 Eymoutiers

Tél. 05 55 04 06 06

est en charge de multiples services et compétences dont

- Eau potable : eaupotable@cc-portesdevassiviere.fr
- Assainissement collectif :
assainissementcollectif@cc-portesdevassiviere.fr
- Assainissement non collectif :
spanc@cc-portesdevassiviere.fr
- La **Maison France Services** accueille tous les mois
différents organismes (*France Titres, Allocations
familiales, Assurance Maladie, Assurance retraite,
Chèque énergie, Finances publiques, France Renov',
France Travail, Mutualité Sociale Agricole, Point-justice,
Urssaf...*) sur RDV au 05 44 22 53 36



C O N T A C T S U T I L E S

PHARMACIE DUTREIX-GIROIR : 05 55 69 50 11

INFIRMIÈR(E)S : 05 55 57 56 43 / 06 84 48 75 06

KINÉSITHÉRAPEUTE : 05 55 32 97 03

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
MONTS & BARRAGES : 05 55 56 43 00**

TAXI : 06 09 36 82 98

GENDARMERIE EYMOUTIERS : 17

POMPIERS : 18 SAMU : 15

1

EDITO

Monsieur le Maire
s'adresse à vous

2

VIE COMMUNALE

En bref - Les Travaux
L'École - Le site Ste Hélène
Les Associations

3

INFOS DIVERSES

Pour nos plus jeunes

4

VIE INTER - COMMUNALE

5

Mieux vivre
ensemble

Agenda

S O M M A I R E

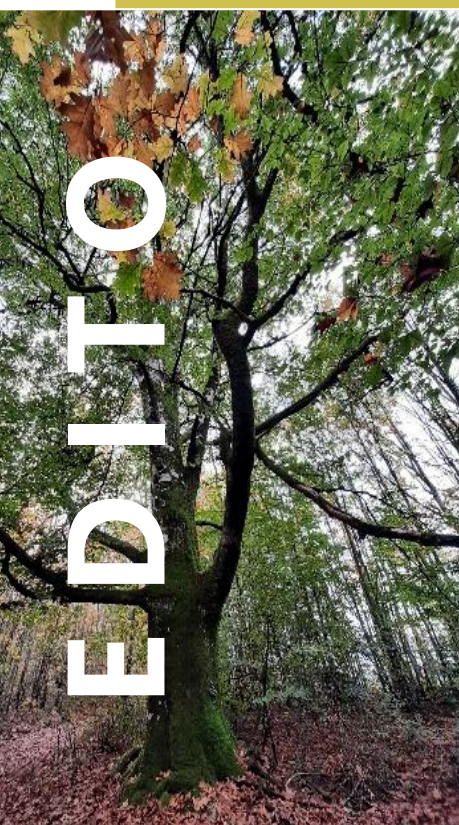
CLAP DE FIN !

Le temps file à vive allure. En mars et juillet 2020 vous avez donné les clefs de la « maison commune » à notre nouvelle équipe même si une majorité d'élus étaient déjà présents en 2014-2020. Nous sommes honorés de votre confiance et espérons avoir répondu à vos attentes.

Cette période (2020-2026) nous l'avons commencée avec la crise COVID. Elle a bouleversé nos habitudes ainsi que le mode de fonctionnement des collectivités. Les financeurs ont modifié le calendrier et l'usage d'octroi des subventions. La règle de l'appel à projet et du « premier inscrit, premier servi » est apparue d'où l'obligation d'avoir toujours des dossiers de projet prêts à concourir.

La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, a provoqué une hausse des coûts des matières premières comme des travaux.

L'incertitude domine en cette fin de mandat, l'instabilité gouvernementale et les finances de l'Etat nous interrogent.



Les projets en cours de réalisation ne sont pas remis en cause mais les opérations à venir nous obligent à nous poser des questions sur nos possibilités d'investissement sans remettre en cause le fonctionnement de la collectivité.

L'eau et l'assainissement sont devenus une compétence communautaire obligatoire. Le fonctionnement de ce service qui est en train de se mettre en place bouleverse un peu nos habitudes (facturation, demande de branchement...). Un plan local d'urbanisme intercommunal est en élaboration. Il remplacera dans quelques années notre carte communale. Il permettra d'écrire ensemble l'avenir de notre territoire ainsi que de définir les grandes orientations de notre action publique. Il sera construit conjointement avec les douze communes de la communauté de communes.

Ces changements ne remettent pas profondément en cause le proche avenir de notre Commune. Le Conseil Municipal conservera toujours la maîtrise de ses décisions et de ses projets.

La lecture de ce bulletin vous permettra de découvrir l'avancement de nos réalisations et projets en cours : l'Église, l'Ilot du Bon Coin, les logements ODHAC, la voirie, l'adressage, l'accès PMR de l'école, l'agrandissement du cimetière.

Notre principal challenge de fin de mandat reste toujours la recherche d'un médecin. À ce jour, quatre praticiens sont venus visiter Bujaleuf et notre cabinet médical au lotissement de Plaisance (propriété de la commune depuis 2025). Ces médecins n'ont pas donné suite à leur visite. Nous continuons notre recherche avec l'aide du cabinet de recrutement. Le Centre de santé intercommunal route de Saint Léonard devrait retrouver un médecin, un jour par semaine, à partir du 1^{er} trimestre 2026.

L'effectif de notre école commune à Cheissoux et Saint-Julien-Le-Petit est en progression, la perspective du nombre d'élèves de la rentrée de septembre est encourageante, soit environ 73 élèves, pour 65 élèves actuellement. Notre population en augmentation depuis le dernier recensement s'établit aujourd'hui à 870 habitants.

Nous abordons cette année 2026 avec optimisme et opiniâtreté.

Me concernant, au regard de mon âge, j'ai fait le choix de mettre fin à mes fonctions de maire au terme de ce mandat. Je fais confiance à la nouvelle équipe que vous élirez en Mars 2026. Elle apportera les idées des femmes et des hommes qui la constitueront.

Vive Bujaleuf !

Jean Michel BIDAUD

En
Bref

Élections municipales de mars 2026 : Changement du mode de scrutin dans notre commune

Pour rester « connecté »
à la vie de votre village :

Un site internet

www.bujaleuf.fr,

Une page

FACEBOOK

« bujaleuf »,

L'Application

PANNEAU POCKET

L'Écran dynamique

(Salle Claude Henri Gorceix)



Les travaux de voirie

sur les VC 22 (La Ribière
Chaumeau) et VC 23 (Route
de Langlard) initialement
prévus pour l'année 2025,
sont reportés au printemps

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à BUJALEUF.

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints. Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme BUJALEUF, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune. Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

ATTENTION : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi : 15 (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



■ CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYONS LE BON RÉFLEXE :



Ma sécurité
Application grand public





LE NOUVEL ADRESSAGE : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Comme cela a été évoqué dans le précédent bulletin municipal, la commune est dans l'obligation de procéder à l'identification et la numérotation de toutes les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation, conformément à la loi 3DS du 22 février 2022.

Le présent article a pour but de faire le point sur l'avancement de ce projet et de vous apporter des informations supplémentaires sur la consultation de la base nationale ainsi que vos obligations vis à vis de l'administration ou de vos fournisseurs d'énergie notamment.

A) OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Une consultation des habitants des hameaux et lieux-dits a été réalisée par l'intermédiaire de vos élus référents et/ou, par le biais d'une réunion publique qui s'est tenue le 23 juin 2025 à la salle Jean Biron.
- L'ensemble des suggestions / propositions qui nous ont été soumises a été pris en considération.
- Toutes les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation ont reçu une dénomination et les points d'intérêt tels que définis dans notre article précédent ont reçu un numéro de voirie. Ce travail a été présenté et validé par délibération du conseil municipal le 24 septembre 2025.
- Les informations intégrées dans la base adresse locale (BAL) ont été validées et enregistrées dans la base adresse nationale (BAN) le 21 octobre 2025
- Bien que l'essentiel du travail effectué concerne les villages et maisons isolées, quelques modifications ont toutefois été nécessaires dans le bourg notamment :

- Suppression de « Place de la Mairie » et extension de la Place de l'Église. Les numéros anciennement attribués à «place de la mairie » devront donc être changés. En prévision de leur construction future, les logements ODHAC ont été numérotés.
- Création de « Route des écoles » à laquelle sont rattachés 12 numéros.
- Extension « Rue des Varaches » jusqu'au ball-trap et attribution de 8 numéros supplémentaires.
- Modification de la numérotation « Route du Mont ». Les anciens numéros sont conservés jusqu'à la Marmotte (ruisseau) d'où la numérotation métrique s'applique. Les numéros de la Ganne au Barry et Braméfan seront changés.
- Il en est de-même pour « Route de la Brousse » où la numérotation classique est conservée jusqu'à la parcelle A0227 (chalet). Au-delà ce sera une numérotation métrique.

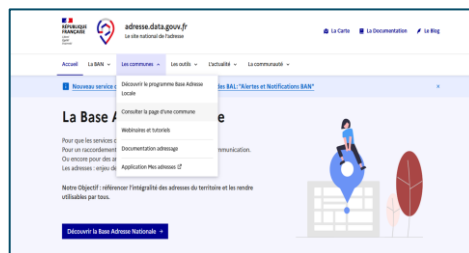
La commande des plaques, panneaux et numéros de voirie passée dans le courant de l'été a été réceptionnée par le service technique qui est en charge de l'implantation de la signalisation (plaques de rues) et de la distribution des numéros de voirie à l'ensemble des riverains concernés par le nouvel adressage. Les numéros de voirie devront être installés en bordure de voie publique ou privée, de façon à ce qu'ils soient bien visibles.

B) CONSULTATION DE LA BASE NATIONALE

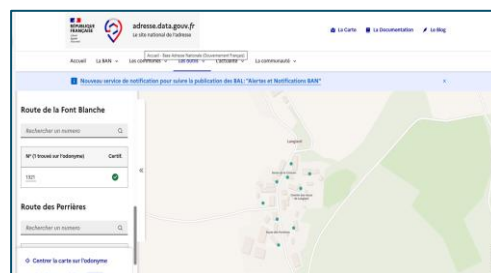
D'ores et déjà, vous pouvez consulter les données sur le site national en suivant le chemin suivant :

- Sur votre moteur de recherches taper : « adresse.data.gouv.fr »
- Cliquez sur l'onglet « Les communes », puis « consulter la page d'une commune »
- Entrer le nom de la commune « Bujaleuf »

- Cliquez sur « Afficher sur la carte » :
- Tapez le nom que vous souhaitez dans le bandeau « Recherche » à gauche de votre écran par exemple « Langlard », la carte ci-dessous s'affiche.



Vous pouvez alors rechercher le nom de la rue qui vous intéresse dans le bandeau défilant à gauche ou rechercher un bâtiment sur la carte en utilisant le zoom. Positionnez votre curseur sur le point qui vous intéresse et vous verrez apparaître l'adresse complète ainsi que le numéro de la parcelle cadastrale (photo ci-dessous).



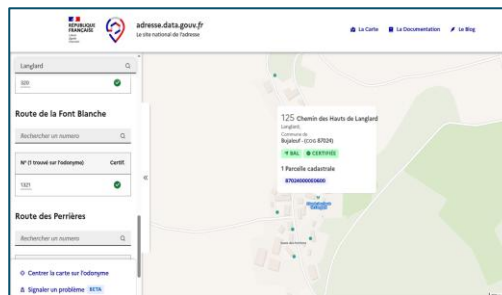
C) CERTIFICATS D'ADRESSES :

Des attestations d'adresses établies par le secrétariat de mairie sont en cours de distribution. Elles vous sont transmises par voie postale. En cas d'erreur ou d'omission, des attestations pourront être délivrées au cas par cas par le secrétariat de mairie.

Les informations enregistrées dans la base adresses Nationale constituent dorénavant vos adresses officielles que vous devez transmettre à l'ensemble des services de l'administration et de fournisseurs d'énergies notamment.

Ces démarches peuvent être réalisées en partie sur le site

« <https://www.service-public.fr> », rubrique « Démarches et outils ».



Les TRAVAUX



Communauté de Communes des Portes de Vassivière



L'ILOT « LE BON COIN »



Plan de financement prévisionnel Aménagement global (démolition, remise en état, construction de la halle et de ses aménagements) 703 721.30 € HT
Subventions Etat DETR 26,49% et Fonds vert (9,71%), Département (CDDI) 35,32%

Après les aléas du second appel d'offres, nous pouvons actuellement constater une réelle évolution des travaux de construction en cours, depuis la fin de la démolition début 2025.

Le retard dans la planification est estimé à deux mois environ avec une réception prévue pour l'ensemble en avril 2026. Toutes les entreprises s'investissent pour être prêtes en début d'année, malgré une météo imprévisible pendant la période hivernale.

Comme vous avez pu le constater, les toilettes automatiques sont déjà en place, sans être connectées actuellement, en attente de la finition des réseaux à la réception des travaux.

La visite du chantier, le 20 octobre dernier, à l'occasion du « Mois de l'Architecture » a été l'occasion d'échanger avec l'architecte Jean Charles Delage. Les participants ont montré un intérêt particulier à la présentation des échantillons de béton, pour les poteaux brut-fini qui soutiendront la charpente en bois.

En parallèle des travaux du bâtiment neuf, le re-jointement des deux pignons et leurs retours ont enchanté le public, bien content également de ne plus voir l'« emballage » de l'angle de la maison restante.

Pour anticiper une autre mise en valeur de notre centre bourg, une réflexion est actuellement ouverte concernant la démolition de la forge Dutreix et de la maison attenante. En prenant en compte les futures finances disponibles et les subventions possibles pour ce nouveau projet, la demande est faite auprès de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) afin de permettre une bonne intégration des espaces avec le chantier de la halle couverte, sans subir les incidences sur les travaux actuels, une fois finis.

ODHAC : Construction de 4 logements seniors



(Logements accessibles aux personnes en situation de handicap)

Quatre pavillons de type T2 seront réalisés, leur livraison est programmée dans le courant du 1^{er} semestre 2027.

Les travaux de construction des logements seniors portés par l'ODHAC 87, avec le soutien de la commune, ont débuté en fin d'année, sur le terrain situé juste derrière les cabinets des kinésithérapeutes et infirmiers.

Participation de la mairie : 32 000€ + don du terrain (8000 €)



LA RESTAURATION DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE BUJALEUF

L'église de l'Ordination de Saint-Martin, édifice du 13ème siècle, au centre du bourg de Bujaleuf, est actuellement en plein travaux avec une continuité du diagnostic historique, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Depuis le démarrage du chantier, début juin 2025, les découvertes ont été multiples. Un des éléments dominants de l'église, la voûte décorative, est en mauvais état et nécessite une attention particulière. Au fil des années cette voûte plâtrée, suspendue à la charpente, a subi des dommages importants, comme le montre l'apparition de fissures accompagnées du décollement du plâtre. L'installation d'une galerie technique a permis le nettoyage des combles, avec de plus ou moins bonnes surprises.



Après l'enlèvement des débris au niveau de l'extrados (la face supérieure) de la voûte plâtrée, de nouveaux vestiges de la charpente et d'un ancien plancher sont apparus, avec ponctuellement des traces d'une voûte en pierre. Ces éléments historiques nouveaux seront pris en compte dans la continuité de notre projet.

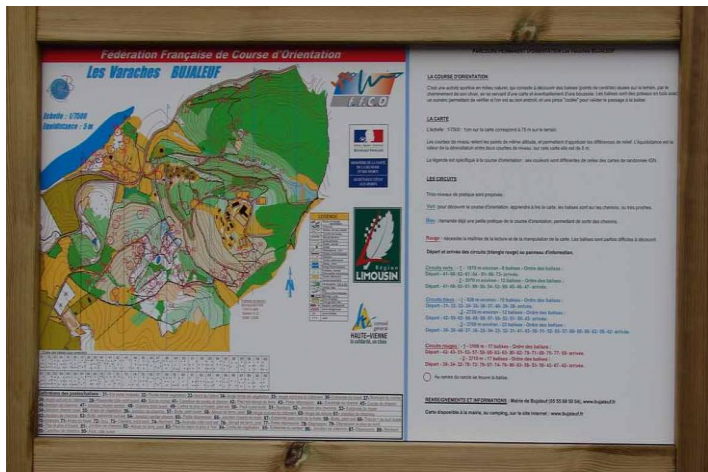
Coté mauvaises surprises, les résultats des sondages « destructifs » demandés au pieds des voûtes montrent une dégradation très avancée et sous-estimée auparavant. Cet état de fait, en prenant en compte de la sécurité des travailleurs, a nécessité une décision importante, venant de l'architecte du Patrimoine : un arrêt partiel du chantier, en attendant une étude structurelle approfondie.

Les conclusions de cette étude obligatoire permettront de prendre les bonnes décisions et de sécuriser le chantier pendant les travaux et au-delà. Cette situation imprévue permettra de redonner à l'église son éclat d'antan, tout en respectant son histoire.

À noter : l'appel aux dons pour la restauration de l'Eglise, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a déjà récolté, via 60 donateurs, 19 300 € ! **Merci de votre générosité et Plus que jamais nous avons besoin de vous !**

Plan de financement prévisionnel 543 641 € HT avec le soutien de : Etat (DRAC) 29,34%, Département 31,60%, Région Nouvelle-Aquitaine 14,72% au titre des subventions publiques, et collecte de dons lancée auprès de la Fondation du patrimoine au titre d'aides privées.

NOUVEAUX PARCOURS D'ORIENTATION



Depuis leur réalisation initiale par la Fédération Française de Course d'Orientation en 2008, les circuits situés dans notre forêt « Les Varaches » méritaient d'être entièrement revus.

Les nouveaux parcours d'orientation sont opérationnels depuis juillet 2025, après contrôle et/ou renouvellement de tous les piquets.

Cette opération de remise en état a été réalisée pour la somme de 1 560 € TTC

N'hésitez pas à inviter vos amis pour une promenade dans notre forêt.

Ci-dessous vous trouverez le lien de la carte avec les 3 parcours proposés et le lien avec la carte vierge à poinçonner.

Vous pouvez également vous-même faire un parcours différent avec des numéros choisis.

→ Lien carte PPO avec tableau : <https://www.bujaleuf.fr/wp-content/uploads/2025/06/PPO-carte-avec-parcours-et-tableaux.pdf>

8 → Lien carte à poinçonner : <https://www.bujaleuf.fr/wp-content/uploads/2025/06/PPO-carte-vierge-avec-cases-a-pincer.pdf>

EXTENSION DU CIMETIÈRE

2^{ème} phase

L'étude de faisabilité de l'ATEC (Agence d'assistance Technique de la Haute-Vienne), 1^{ère} phase de ce chantier, nous a permis de sélectionner une petite équipe de maîtrise d'œuvre pour concrétiser le projet.

L'équipe est constituée du BET B2Ginfra et du paysagiste « Regards Croisés », lesquels ont pu travailler avec les éléments techniques établis durant l'année 2025 par des entreprises spécialisées, à savoir un plan topographique, des études hydrologique, environnementale et géologique.

Ces éléments ont montré un terrain avec une aptitude correcte au creusement, une bonne perméabilité des sols et une faible sensibilité environnementale.

En résumé le terrain est apte pour l'extension du cimetière, avec sa surface de 4200m² environ.

En sachant que le patrimoine historique de Bujaleuf est représenté notamment par l'église communale, inscrite à l'inventaire des monuments historiques, le site du projet d'extension du cimetière, bien que non classé, se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques, dans un rayon de 500 mètres autour de l'église. À ce titre, les aménagements prévus font l'objet d'une attention particulière en matière d'intégration paysagère.

L'extension permettra également l'aménagement d'un espace cinéraire complet avec :

- Des columbariums et des sépultures, en continuité directe avec les équipements existants,
- Des cavurnes (caves enterrées pour urnes funéraires),
- Des jardins ou zones arbres du souvenir, pensés comme un lieu de recueillement paysager, dans lequel chaque crémation pourra être symbolisée par la plantation d' un arbre ou d' un arbuste mémoire.

Les travaux d'extension devraient débuter dans les prochains mois.

L'aménagement immédiat prévoit :

- La création d'un nouvel accès depuis le chemin rural des Varaches, matérialisé par un portail de 3,50 m de largeur,
- Le prolongement de l' allée principale depuis le cimetière existant, après démolition de la clôture béton actuelle,
- Des cheminements engazonnés compatibles avec l'entretien écologique (conformément à la loi Labbé interdisant les phytosanitaires).

Ces aménagements permettront la circulation des véhicules funéraires, tout en garantissant une bonne accessibilité aux familles.

Nous continuons à solliciter les instances de l'Etat et du Département pour avoir les Financements, malgré la période

délicate pour les attributions des subventions.



VENTE DES SAPINS DE NOËL

Comme tous les ans, depuis Noël 2021, la commune de Bujaleuf avec l'Association des Parents d'Elèves de Bujaleuf, Cheissoux et Saint Julien le Petit organise en fin d'année une vente de sapins de Noël Nordmann de production locale.

Les bénéfices récoltés sont destinés à financer les sorties et le matériel pour nos enfants chaque année. Pour information la vente en 2024 a permis de récolter 840 €.

Pour assurer une continuité de cette initiative la commune de Bujaleuf a planté en début d'année 2025 150 pousses de sapins Nordmann.

Cette démarche de plantation est prévue pour être renouvelée tous les deux ans, afin d'assurer une continuité de cette vente annuelle, car les sapins actuels sur les terrains de Bujaleuf ont, depuis leur plantation de longue date, bien profité et ont pris une hauteur incompatible à la vente.



Le SITE TOURISTIQUE



de Sainte-Hélène

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2025
un été sous le signe du succès !



L'été 2025 a une nouvelle fois confirmé l'**attractivité du site du Lac de Sainte-Hélène**, véritable écrin naturel au cœur de notre commune. La fréquentation a été particulièrement importante cette année, témoignant du dynamisme du site et de son rayonnement grandissant sur le territoire.

Le restaurant "LE RELAIS DU LAC" a largement contribué à cette réussite. Avec une offre culinaire de qualité et des animations musicales nombreuses et variées, il a su séduire à la fois les vacanciers et les habitants. Ce lieu de convivialité, devenu un point de rencontre incontournable, a parfaitement répondu aux attentes d'une clientèle en quête d'authenticité et de moments partagés.

Malgré une fermeture temporaire de l'espace de baignade due à la présence de cyanobactéries, le site a su maintenir son attractivité. La diversité des activités proposées – notamment grâce à la location de bateaux électriques, au camping affichant complet du 10 juin au 10 septembre, et à la restauration – a permis de conserver une belle dynamique tout au long de la saison.

Année après année, le Lac Sainte-Hélène monte en gamme. Ce développement se ressent dans la satisfaction générale exprimée par les visiteurs comme par les habitants, mais aussi dans la fréquentation en constante augmentation.

Aujourd'hui, le site s'affirme plus que jamais comme un espace naturel d'exception, recherché par les familles pour sa beauté, sa tranquillité et la qualité des services proposés.



COMITÉ DE JUMELAGE

BUJALEUF BURGOBERBACH

Léa PASQUIER : 06 74 86 44
comitedejumelagebujaleuf@gmail.com

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Martine DINTRAS
06 79 94 87 35

AAPPMA

Jacques
MORLON
06 63 71 51 78
aappmalamaulde
@orange.fr

APE DES 3 COMMUNES

Manon LEONARD
06 48 78 46 27
apedes3communes87@gmail.com

LA BANDE À BUJ'

Charline COUSIN
labandeabuj@gmail.com

ASB GYM

Michelle
BIDAUD
06 43 90 33 36

ASB PÉTANQUE

Emmanuel
GROUSSELS
06 33 17 67 72
grousselasemmanuel19
80@gmail.com

ASB FOOT

Gladys BOMIN : gladae30@hotmail.fr

CLUB DE PING-PONG

Gilbert DUQUESNE : 07 71 26 09 34

ACCA

Daniel ARNAUD
05 55 69 51 65

FNACA

Adrien CHATAINGT
05 55 69 52 28

CLUB MOTONAUTIQUE

Patrick BOURGEOIS :
06 51 11 22 85
cmbujaleuf87@orange.fr

BUJALEUF MECANIQUES D'ANTAN

Michel THEYS
06 27 32 58 13

URAL FRANCE

Wladimir Ivanoff
06 47 30 70 84

À LA POURSUITE DES MÉDECINS PERDUS

alpdmp87@gmail.com

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Retrouvez le programme des animations proposées par les associations locales page 20

● Le **COMITÉ DE JUMELAGE** poursuit ses actions pour faire vivre l' amitié entre nos deux communes. Pour cela, le comité vous donne **rendez-vous le 14 mars 2026 pour son repas annuel**, un moment convivial ouvert à tous.

Nous préparons également notre **voyage en Allemagne à l'occasion du week-end de l' Ascension, du 14 au 17 mai 2026**. Ce séjour, ouvert à tous, permettra de retrouver nos amis allemands, de partager de beaux moments d'échanges et de renforcer les liens d' amitié qui nous unissent depuis de nombreuses années. Il n' est pas nécessaire de parler allemand pour participer.

Les informations pratiques concernant les inscriptions et le programme seront communiqués dans les prochains mois. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces deux rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et de l'amitié franco-allemande.

● La **BANDE À BUJ'**

Une nouvelle équipe avec Charline, Présidente, Caroline, Vice-Présidente, Adeline, Trésorière, Chantal, Secrétaire et Françoise, Secrétaire adjointe.



Après une année de mise en place administrative, la voici enfin prête à vous proposer plusieurs manifestations pour l'année 2026 ! Après une soirée repas spectacle avec Kabaret Jordan et Alexis le 29 novembre 2025, les idées ont fusé :

➤ programme page 20 - Les événements seront rappelés au fur et à mesure pour ceux qui ont l'application Panneau Pocket de la mairie de Bujaleuf et bien sûr par affichages à divers points stratégiques du bourg et environs. Toutes les idées d'événements sont les bienvenues et peuvent être déposées dans une boîte dédiée qui sera mise à disposition à l'entrée de la mairie afin de préparer l'année 2027 !

● L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - **AAPPMA « La Maulde »**,



en collaboration avec les municipalités et la fédération Départementale, poursuit ses missions de gestion et de préservation des Milieux aquatiques sur le territoire de Bujaleuf, Peyrat-le-Château, Saint-Julien-le-Petit et Cheissoux, tout en menant des actions de sensibilisation auprès du grand public.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à suivre notre actualité sur notre site internet, ainsi que sur nos pages Facebook et Instagram.

● Association Sportive Bujaleuf Omnisports Section GYMNASIQUE

L'Association Sportive Bujaleuf Gymnastique propose divers ateliers à la Salle Jean Biron et à la Salle Gorceix du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

ATELIER GYMNASIQUE ANIMÉ PAR MARIE à la salle Jean Biron

- ◆ Gym tonique le mardi de 19h00 à 20h00
- ◆ Gym douce le jeudi de 10h00 à 11h00
- ◆ **Nouveauté pour cette saison :**

Cours de pilâtes le mardi de 18h00 à 19h00

ATELIER YOGA ANIMÉ PAR ISABELLE en 2 groupes à la salle Gorceix

- ◆ Yoga de Madras le mercredi de 18h00 à 19h00
- ◆ Yoga de Madras le mercredi de 19h15 à 20h15

ATELIER DANSES & STEP ANIMÉ PAR MIKE à la salle Jean Biron

- ◆ Step le mardi de 20h00 à 21h00
- ◆ Danses le jeudi de 20h00 à 21h00

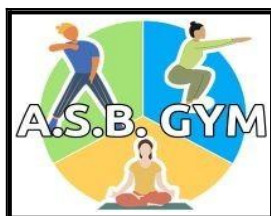
Nos cours sont adaptés à tous les niveaux et sont accessibles à tous et à toutes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tout au long de la saison pour partager avec nous une ou plusieurs activités sportives mixtes dans la convivialité et la bonne humeur.

Les inscriptions sont réalisables toute l'année, l'association propose 2 cours d'essai gratuit aux nouveaux arrivants.

Renseignements auprès de Laurence : 06 81 42 03 23

et Jocelyne : 06 87 08 17 62



Le bureau : Présidente, Michelle BIDAUD - Co-présidente, Laurence PLUQUET

Trésorière, Frédérique LAZARRO - Trésorière adjointe, Isabelle JEGOU

Secrétaire, Christine GORGE - Secrétaire adjointe, Jocelyne PERDRIAU

Tous les membres de l'A.S.B. GYM vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2026



● BUJALEUF MÉCANIQUES D'ANTAN La vedette du jour ? la BATTEUSE MERLIN

DIMANCHE 9 AOÛT 2026

C'est dans presque 6 mois,
mais on s'y voit déjà...

Sur l'espace de ce champ de foire c'est un véritable brouhaha où se mélangent le "clac" en cadence des fléaux sur les épis pour en extraire le fabuleux grain qui nourrira la famille, et le bruit des moteurs fixes ou tracteurs dont on a oublié l'âge, et qui permettent de faire tourner LA MERLIN, certes d'un âge avancé mais qui tourne comme une horloge qui égrène le temps et qui nous rappelle de bons souvenirs.

Le souvenir c'est ne pas tomber dans l'oubli de ceux qui nous ont transmis le savoir et le matériel, ou qui nous ont appris ces gestes d'un autre temps et qui nous manquent aujourd'hui mais qui seraient fiers de Nous. Nous, c'est une grosse équipe de 80 bénévoles, une équipe de copains et copines solidaires et qui veulent faire de cette journée une réussite, avec un accueil chaleureux et bienveillant et toujours avec des sourires. Des sourires complices entre des anciens qui ne se sont pas revus depuis longtemps, des sourires d'un enfant au milieu de cette foule qui vient de faire un tour de calèche, ou s'exerce sur les vieux jeux en bois, des sourires autour d'une buvette pleine à craquer des sourires de compassion pour reparler d'un proche disparu et qui de là-haut doit apprécier la prestation de ce jour particulier.

Ce jour particulier où la transmission du savoir se fait naturellement entre les anciens et les plus jeunes présents pour cette journée, tout ça dans le respect de l'autre, de celui qui apprend ou celui qui enseigne pour perpétuer cette tradition.

La tradition, c'est justement ce qui nous préserve dans notre milieu rural, nous éloigne un peu des chaos et dérives de la vie urbaine et remet ; comme on dit ; l'église au centre du village.

Pour notre part nous remettrons au centre du champ de foire les vieux matériels, tracteurs, outils agricoles attelés, voitures, camions, vélos, motos, cyclomoteurs ...

Pour cette édition 2026, dont le thème principal sera celui des travaux de moissons et de battages, où la batteuse MERLIN sera mise à l'honneur, il est à souligner un point particulier par le biais d'une exposition photo unique sur la race à viande limousine (vache, mouton, cochon...) et nous l'espérons ; si les conditions sanitaires du moment le permettent une présence physique de ces animaux sur le site.

Allez patience ; on se revoit bientôt ; **LE DIMANCHE 9 AOÛT 2026 AU CHAMP DE FOIRE À BUJALEUF**, où il vous sera proposé de nombreuses activités, et réjouissances dont le fameux repas champêtre du dimanche midi, dont le thème fait l'objet de discussions acharnées.

Le comité

Une nouvelle association à Bujaleuf !

● À LA POURSUITE DES MÉDECINS PERDUS

Un grand souffle d'énergie pour la santé rurale !

Une vague d'enthousiasme souffle sur Bujaleuf ! Trois personnes engagées sur le territoire - Manon, pharmacienne du village, Adrien, infirmier libéral, et Marie, habitante & communicante - ont uni leurs forces pour créer une association pas comme les autres : "À la poursuite des médecins perdus"

Leur idée ? Transformer le manque de professionnels de santé en moteur d'énergie positive et redonner des couleurs à la santé rurale grâce à un événement festif et fédérateur !

UNE MISSION PLEINE DE SENS ET D'ENTRAIN

L'association œuvre pour la promotion de la santé, du lien social et de l'attractivité de notre territoire.

Ses objectifs sont simples et pleins de bon sens :

- 1 - Valoriser le Pays Monts & Barrages à travers des actions positives,
- 2 - Montrer une ruralité vivante, moderne et humaine,
- 3 - Faire de la prévention santé dans la bonne humeur !

👉 RENDEZ-VOUS LE 14 JUIN 2026 AU LAC SAINTE-HÉLÈNE !

Préparez vos baskets (et vos zygomatiques) : le 14 juin 2026, place à la grande course "À la poursuite des médecins perdus" !

Un semi-marathon revisité façon jeu d'enquête humoristique, à courir en solo, en duo, en trio ou en quatuor, avec des décors immersifs, des sas relais façon 'escape game' et une ambiance joyeusement décalée.

Et pour les non coureurs : des randos seront à faire l'après-midi !

Autour du parcours, un village santé proposera animations, ateliers de prévention et rencontres conviviales toute la journée.

UN DÉFI COLLECTIF POUR UN TERRITOIRE UNI

L'événement rassemble déjà les clubs de running de Saint-Léonard-de-Noblat, Linards, Saint-Paul et Eymoutiers, qui s'associent pour faire de cette journée un moment fort de solidarité et de fierté locale. Un beau symbole de ce que nous savons faire de mieux ici :

Courir ensemble, rire ensemble et avancer ensemble !

"À la poursuite des médecins perdus", c'est l'esprit de Bujaleuf et de Monts & Barrages dans toute sa splendeur : solidaire, créatif et plein de vie. Alors, prêts à chausser vos baskets et à relever le défi?

Contact :

alpdmp87@gmail.com

"Suivez-nous sur Facebook :

À la poursuite des médecins perdus

et Instagram : alpdmp87



● Rejoignez

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

pour divers ateliers, de 14h00 à 17h00 à l'école, entrée sur le côté face à l'abribus, 1er étage : Couture, aquarelle, patchwork, tricot, collage, art floral et créatif, poterie, randonnée...

Les dates de l'EXPO-VENTE estivale, de la JOURNÉE DE L'AMITIÉ (à l'initiative de l'atelier Patch) et du MARCHÉ DE NOËL vous seront communiquées ultérieurement.



BONNE ANNÉE
À TOUS !



● URAL France

Le dernier weekend de septembre, et pour sa 3^{ème} édition, le **RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DES SIDE-CARS URAL** a tenu toutes ses promesses.

Environ 150 équipages avaient répondu présents et ont investi le site de Sainte Hélène où chacun a pu apprécier les beautés de notre plage et ses alentours.

Les différents équipages avaient investi le camping, les gîtes communaux ou privés, ou encore les tentes montées sur le site pour profiter des belles nuits d'automne.

Des balades étaient improvisées, des baptêmes de side-cars ont été proposés aux petits et grands, pour faire découvrir notre campagne limousine, depuis "le panier".

Un repas était organisé le samedi soir, avec 160 personnes, dans une très bonne humeur.

Le bénéfice des baptêmes a été reversé intégralement à la coopérative de l'école de BUJALEUF.

Rendez-vous l'année prochaine le dernier weekend de septembre, où l'association URAL France, dont le siège social est à Bujaleuf, reviendra avec ces jolies machines.

L'École



L'APE des 3 communes



« L'opération
VENTE DES SAPINS
DE NOËL »,
en association avec la mairie
de Bujaleuf se poursuit
(page 9)



RENTÉE SCOLAIRE 2025 au RPC Bujaleuf, Cheissoux, Saint-Julien-le-Petit : des effectifs en hausse et des infrastructures modernisées

Comme chaque année, la rentrée scolaire au RPC Bujaleuf, Cheissoux, Saint-Julien-le-Petit s'est déroulée dans la bonne humeur et avec enthousiasme.

Les effectifs continuent de croître, témoignant de l'attractivité du regroupement scolaire et de la confiance des familles dans la qualité de l'enseignement proposé.

Cette année, d'importants travaux d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) ont été aménagés, permettant désormais un accès facilité aux classes et aux espaces de vie collective.

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche de modernisation et d'inclusion, afin que chaque élève, parent ou visiteur puisse évoluer sereinement dans l'enceinte scolaire.



Cette opération a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 80% de l'Etat au titre de la DETR 2025 pour une dépense d'investissement de 11 197,41 € HT.

L'APE DES 3 COMMUNES se renouvelle et prépare une année riche en animations

L'Association a tenu son Assemblée Générale annuelle jeudi 2 octobre : l'occasion pour les membres de faire le bilan de l'année écoulée, d'élire un nouveau bureau (suite à la démission de Pauline KAAK, secrétaire, et Kette HILBE, trésorière) et de présenter le programme des animations pour l'année scolaire 2025-2026.

- Nouveau bureau : Manon LÉONARD, présidente - Marie ANOMAN, trésorière - Marie FARACO, secrétaire.
- Une année scolaire 2025-2026 riche en événements - Les parents d'élèves pourront compter sur de nombreux temps forts tout au long de l'année.
 - 🔗 Un « After School » pour la rentrée a déjà eu lieu le 19 septembre, avec une belle affluence.
 - 🔗 Un « After School » de Noël est prévu le 19 décembre
 - 🔗 La tradition des Galettes des rois sera célébrée le 23 janvier
 - 🔗 Le Loto de l'APE se tiendra le 7 mars
 - 🔗 Un « After School » spécial remise de diplômes pour les CM2 aura lieu le 19 juin
 - 🔗 Enfin, la Kermesse, dont la thématique reste secrète pour l'instant, clôturera l'année le 27 juin.

➤ Un bilan financier positif - L'année scolaire 2024-2025 a été fructueuse pour l'association, avec un bilan financier s'élevant à 3 041,14 euros. Les principales recettes proviennent des sapins de Noël (792 €), de la kermesse et de la tombola (671,25 €), et d'un don de 500 € provenant du restaurant Le Relais du Lac, partenaire lors de la Kermesse en juin 2025. Après déduction des frais de fonctionnement, l'APE a décidé d'attribuer un don de 3 000 euros à l'école pour l'année scolaire 2025-2026.

➤ Une dynamique associative préservée - La présidente a tenu à remercier les membres sortants pour leur engagement et a souligné l'importance de la mobilisation de tous pour la réussite des projets à venir. « Chaque événement est l'occasion de renforcer les liens entre les familles et de soutenir les activités éducatives de nos enfants », a-t-elle déclaré.

L'APE des 3 communes invite tous les parents à participer activement à la vie de l'association et à venir nombreux aux prochains rendez-vous.

INFOS

DIVERSES

POUR NOS PLUS JEUNES

LES PETITS CITOYENS

UN
JOURNAL
POUR LES
ENFANTS
DE 7 A 11 ANS,
pour les aider
à comprendre
le monde
qui les entoure

<https://lespetitscitoyens.com/>

Association loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale

NON AU HARCELEMENT SCOLAIRE



Un N° : 3020



LES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS DOIVENT SE FAIRE RECENSER AFIN :

- d'obtenir une attestation de recensement permettant de réaliser plusieurs démarches administratives, et notamment l'inscription au baccalauréat
- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- d'être inscrit(e) sur les listes électorales automatiquement pour voter dès l'âge de 18 ans.

Chaque jeune de Bujaleuf de plus de 16 ans peut alors se faire recenser :

- Soit en ligne : www.servicepublic.fr

- Soit à la mairie : Château de Bujaleuf

► Documents à fournir : une carte d'identité ou un passeport valide, le livret de famille à jour, et un justificatif de domicile

jeunes.gouv.fr : découvrir tous les dispositifs et services pensés pour les jeunes de 16 à 25 ans

1jeune1solution.gouv.fr : trouver un emploi, une alternance ou un stage

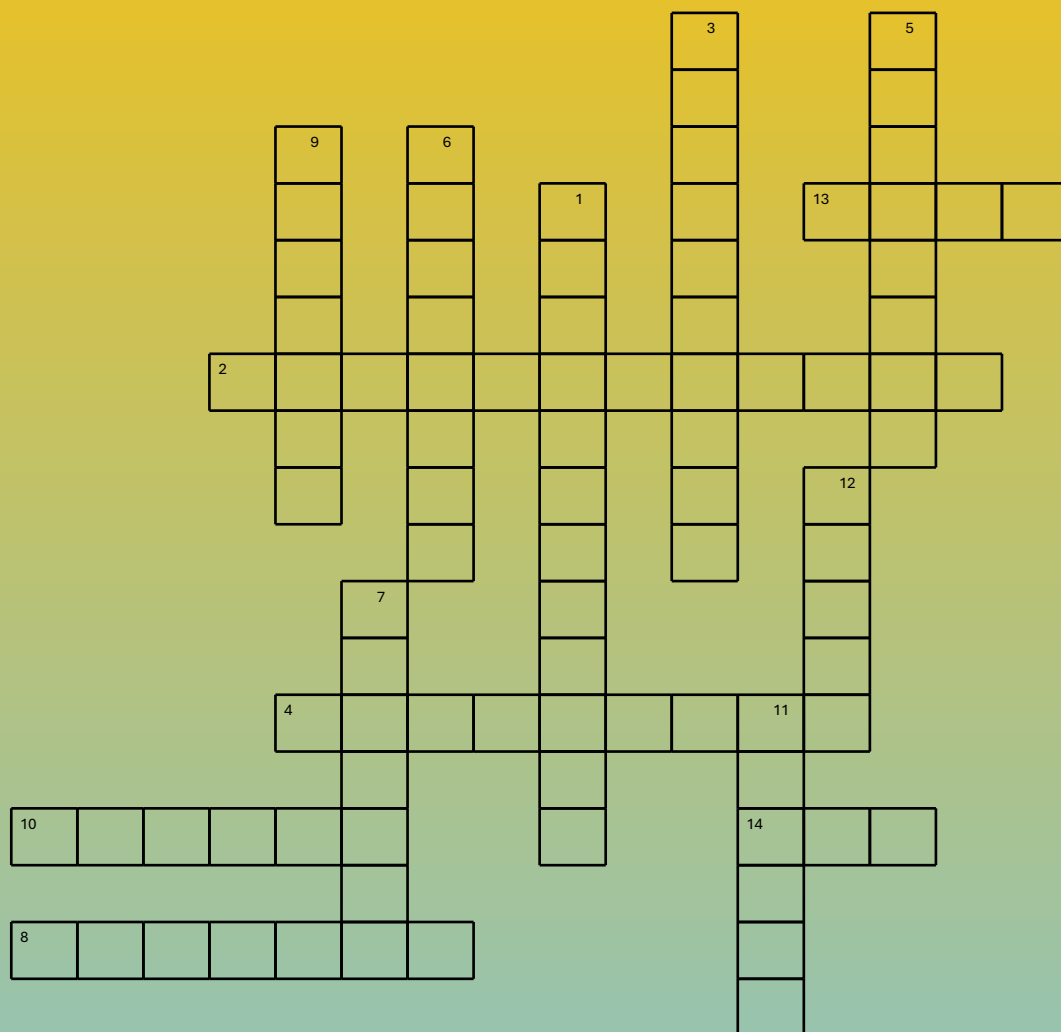
etudiant.gouv.fr : tout ce qu'il faut savoir pour les étudiants



Une « CHASSE
AUX TRÉSORS »
intergénérationnelle !

UN PETIT JEU ?

Saurez-vous répondre à ces questions d'aujourd'hui et d'hier ?...



1. Quel dynamisme !
2. On peut y être échec et mat
3. Gare au Dragon
4. A pied, à cheval, en VTT etc
5. C'est mon village
6. Une amitié de longue date
7. Un seul lieu pour des services multiples
8. Comme le bon coin
9. Mike et Marian y assurent !
10. Elle coule, elle coule...
11. En restauration
12. Une activité active ou paisible
13. Monts et Barrages
14. J'adore m'y baigner

Quelle est la superficie du lac Sainte-Hélène ?

Que signifie CLEP ?

Qui était Claude-Henri GORCEIX ?

Qu'est-ce qu'un DICRIM ?

Quelle était la population totale au dernier recensement de 2022 ?

Quel évènement sportif regroupant des concurrents européens avait lieu chaque été à Bujaleuf ?

Que pouvions-nous déguster en automne lors d'une fête traditionnelle ?

Qui est l'Ange de la commune ?

Légende ou vérité : Qui M. François MITTERRAND a-t-il rencontré sur les marches de la mairie ?



Vie INTER COMMUNALE



Le Relais d'Insertion Solidaire, un acteur local pour l'emploi

Le Relais d'Insertion Solidaire (RIS) intervient tout au long de l'année sur Monts et Barrages grâce à son chantier d'insertion, qui réalise des travaux dans l'entretien de l'environnement et le second œuvre bâtiment pour les communes, les associations, les entreprises et les habitants. En parallèle, le RIS accompagne les personnes durablement privées d'emploi et anime la dynamique locale du droit à l'emploi sur le territoire.

L'ANIMATION DU DROIT À L'EMPLOI

Le RIS accompagne des personnes durablement privées d'emploi dans leur retour vers une activité professionnelle, en s'appuyant sur la conviction que personne n'est inemployable. L'équipe propose des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles afin de soutenir les démarches de chacun.

En parallèle, un travail est actuellement mené avec l'Escalier et le PETR Monts et Barrages pour construire un parcours territorialisé vers l'emploi, destiné aux personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce nouveau parcours sera déployé à partir de 2026 et permettra de renforcer les solutions locales d'accompagnement et de formation.

LE CHANTIER D'INSERTION

Chaque mois, une équipe de salariés en transition professionnelle travaille au RIS. Ils bénéficient d'un accompagnement social et professionnel visant à sécuriser leur parcours et à favoriser leur retour durable vers l'emploi, tout en contribuant à des travaux utiles au territoire.

Le chantier intervient sur l'entretien des chemins de randonnée, les petits travaux extérieurs, la pose ou la réparation de clôtures, le nettoyage manuel des bourgs et des cimetières, ainsi que l'entretien de cours d'eau. Il réalise également des travaux de second œuvre bâtiment : peinture, pose de placo, petites réparations, menuiserie simple ou entretien de sépultures.

Les communes, associations, entreprises et particuliers peuvent solliciter ces interventions pour des besoins ponctuels ou réguliers. Ce service de proximité contribue à maintenir des activités utiles sur Monts et Barrages tout en soutenant des parcours professionnels en transition.

➤ Pour nous contacter

Le Relais d'Insertion Solidaire reste à l'écoute des habitants, des communes, des entreprises, des associations et de l'ensemble des partenaires intéressés par nos services ou nos actions.

Dans la perspective de 2026, le RIS souhaite également accueillir de nouveaux adhérents - habitants, associations et acteurs du territoire - désireux de participer à la vie du Relais d'Insertion Solidaire et de contribuer à ses projets pour l'emploi et la solidarité locale.



Relais d'Insertion Solidaire (RIS)

Tél. : 05 55 56 38 23 - accueil.ris87@gmail.com

Lundi à jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 ; Vendredi : 9h-12h

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE BUJALEUF

Antenne du réseau de bibliothèques des portes de Vassivière, la bibliothèque de Bujaleuf vous accueille dans un espace chaleureux les mercredis de 15h à 18h les vendredis de 10h à 12h et les samedis de 10h à 12h et de 15h à 17h. Un espace multimédia est à votre disposition, ainsi qu'une connexion wifi.



Jusqu'à 5 livres, 2 CD et 2 DVD pendant 3 semaines renouvelables : réservez, empruntez, et rendez vos documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau : Cheissoux, Peyrat-le-Château, Nedde ou Eymoutiers.

Votre carte est valable dans les 5 bibliothèques et vous permet de trouver votre bonheur parmi les 13 000 documents présents à la bibliothèque de Bujaleuf mais aussi dans les 65 000 documents du réseau.

Votre abonnement vous permet également d'accéder à des contenus en ligne tels que : la presse dont Le Populaire, de l'autoformation, du

cinéma documentaire, l'apprentissage du français et des livres jeunesse accessibles. Les bibliothécaires peuvent vous accompagner pour découvrir ces outils.

Tout au long de l'année, un programme d'animation permet de satisfaire petits et grands (Exposition, atelier créatif, spectacle de conte, concert etc...) sans oublier les écoliers de Bujaleuf qui se rendent toutes les semaines à la bibliothèque dans le cadre de l'accueil des classes.

- Les samedis de 15h à 17h venez jouer aux échecs à la bibliothèque ! Que vous soyez novice ou expert, vous passerez un agréable moment.

- Depuis septembre 2023, la Micro Folie, musée numérique rend l'Art accessible à tous.

Pour en savoir plus sur la Micro-Folie Portes de Vassivière, retrouvez-nous sur  

Photo 1 : Atelier « Paysages sonores » avec la compagnie Furiosa en juillet dernier

Photo 2 : Exposition en partenariat avec l'association La courte échelle sur le thème de la parentalité.



LE NOUVEAU GR DE PAYS EST EN PLACE !

Dimanche 28 septembre à Champnétery, environ 150 personnes ont participé à l'inauguration du nouvel itinéraire de Grande Randonnée® (GR) de Pays « Monts et Barrages en Limousin », organisée par le PETR du Pays Monts et Barrages et le Comité Départemental de Randonnée de la Haute-Vienne.

Pour cette occasion deux circuits (de 8 et de 16km) étaient proposés entre Champnétery et Bujaleuf afin de découvrir une partie de cette nouvelle itinérance qui relie Saint-Léonard-de-Noblat au lac de Vassivière, avec dans la continuité entre autres Eymoutiers, le Mont Gargan.

Les randonneurs ont notamment pu apprécier sur Bujaleuf la réouverture de l'ancien chemin entre la Farge et Bospertus et l'aménagement du pont facilitant la traversé du ruisseau de Bospertus.

N'hésitez-pas à faire vos premiers pas sur ce nouveau GR Monts & Barrages.



PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN EN ACTION[S]

26/11/2025

Les villes et villages étoilés du Parc

Le label villes et villages étoilés récompense les efforts des communes qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de la qualité de leur environnement nocturne tant pour la santé humaine que pour la biodiversité. Les communes labellisées ont repensé leurs éclairages extérieurs permettant de réduire la pollution lumineuse et les dépenses liées à l'éclairage public. 31 communes du Parc se distinguent aujourd'hui de 1 à 4 étoiles ! Le Parc accompagne les mairies qui souhaitent prétendre à cette distinction.

En savoir + : <https://www.pnr-millevaches.fr/info/revelation-des-laureats-villes-et-villages-etoiles-2025/>

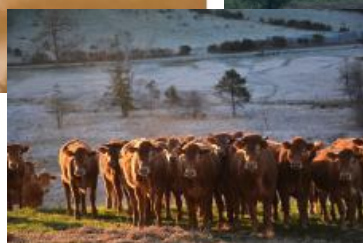
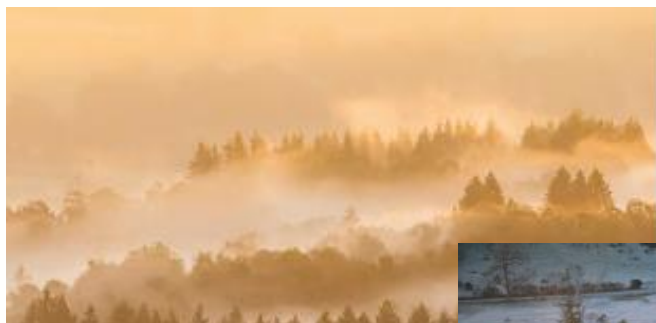
Les résultats du Concours photos

En 2025, le Parc a proposé aux photographes amateurs un concours photo sur le thème « La naissance du jour... quelque part sur le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin ». **21 photographes amateurs** ont proposé en tout **56 photos** qui ont été observées et classées par le jury composé de 10 personnes aux sensibilités différentes. Les lauréats ont reçu leur récompense lors d'un moment convivial qui s'est déroulé il y a quelques semaines à Millevaches.

Le thème pour le prochain concours photos n'est pas encore choisi ! Faites-nous vos propositions à concours-photo@pnr-millevaches.fr.

2026, année internationale du Pastoralisme

Les Nations Unies ont proclamé 2026, année internationale des parcours et du pastoralisme. La France et notre territoire sont particulièrement concernés par la pratique pastorale. L'année prochaine sera consacrée à la valorisation de cette pratique agricole souvent méconnue. Le Parc s'associe à cette démarche et proposera un programme dense et riche tout au long de l'année : un livret dédié va être édité sur ce thème, des animations découvertes, des conférences et expositions seront organisées. Les informations seront à retrouver sur le site du Parc.



Mieux vivre Ensemble

Association d'Aide à la Personne du Pays Monts et Barrages



ANTENNES

- d'EYMOUTIERS : 05.55.69.79.01 - eymoutiers@aapmb.fr
- de CHATEAUNEUF LA FORET : 05.55.69.39.99 - chateauneuf@aapmb.fr
- de SAINT LEONARD DE NOBLAT : 05.55.56.09.97 - stleonard@aapmb.fr

LE SERVICE D'ENCOMBRANTS 2026, PAR LE MONDE ALLANT VERS...

En 2026, l'association Le Monde allant vers..., une ressourcerie implantée sur Eymoutiers continue de proposer le service de ramassage d'encombrants sur la commune de Bujaleuf.

Si vous avez des objets encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser :

- Inscrivez-vous à ce service gratuit auprès de la mairie de Bujaleuf.
- Laissez vos objets (min. 1m3, max. 3m3 par foyer) devant votre maison, rangés et protégés, avec les petites choses dans des sacs ou des cartons (nous ramassons tout à la main !) au mieux la veille du ramassage car nous passons souvent tôt le matin. Une fois récupérés, vos objets sont triés. Ceux qui peuvent encore servir sont revalorisés, ceux qui sont trop abîmés vont à la déchetterie.

Nous acceptons toutes sortes d'objets. Les seules choses non acceptées sont : Les pneus, les produits chimiques, toxiques ou dangereux, les déchets verts, déchets ménagers et/ou les déchets destinés aux Ecopoints.

Si vous souhaitez faire ramasser des objets très lourds, ou s'il y a des particularités d'accès à votre propriété, signalez-le lors de votre inscription.

Contactez votre mairie pour connaître les dates de ramassage 2026.



le monde allant vers...

Le Monde allant vers...
vide également des maisons !
contact@lemondeallantvers.org

Permanence d'accueil mobile du Secours Populaire en Haute-Vienne

Solidaribus



Les dates des PROCHAINES PERMANENCES à BUJALEUF vous seront communiquées ultérieurement

NOUVEAU chez vous !
UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE UNIQUEMENT POUR LES CARTONS
bruns, ondulés, de colis ou de déménagement UNIQUEMENT



AGENDA 2026

Le programme sera régulièrement mis à jour sur l'ensemble des supports de communication communaux.

21/02

CARNAVAL

avec DJ MIKA MUSIK

(LA BANDE À BUJ)

07/03

LOTO

(APE)

02/05

Journée

COCHON GRILLÉ

(LA BANDE À BUJ)

MAI

BROCANTE DES FOOTBALLEURS

(ASB. FOOT)

ASCENSION

Du 14 05 au 17 05

Voyage à BURGOBERBACH

du COMITÉ DE JUMELAGE

JUIN

TOURNOI AMICAL DES FÉMININES

& TOURNOI AMICAL
DES SÉNIORS

(ASB. FOOT)

14 /06

GRANDE COURSE

"À LA POURSUITE
DES MEDECINS PERDUS"

27/06

KERMESSE

de l'APE

JUILLET & AOÛT

CONCOURS de PÉTANQUE

en doublette (jeudi soir)

(ASB. PÉTANQUE)

DURANT L'ÉTÉ

EXPO-VENTE

(AFR)

09/08

FOIRE D'ANTAN

(BUJALEUF MÉCANIQUES
D'ANTAN)

20/09

VIDE GRENIER

(LA BANDE À BUJ)

22 /11

LOTO

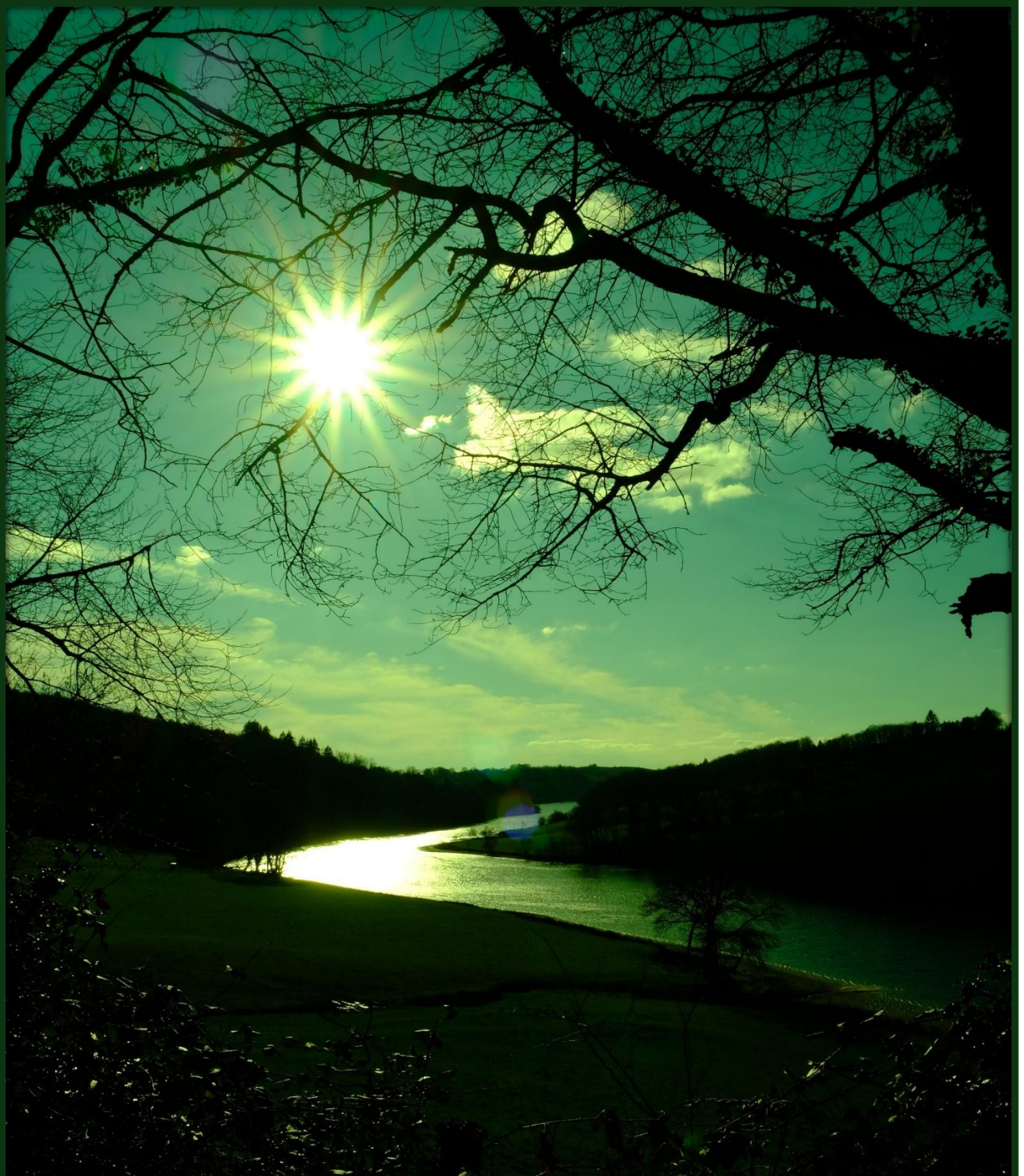
(LA BANDE À BUJ)

NOVEMBRE

MARCHE DE NOËL

(AFR)





Un grand Merci à Sophie BÖRDET, Jean-Baptiste COMBAZ, Paul Louis KALISHOEK, Andrey KELLY, Ghislaine LECUN, Noé RAINGAUD et Franck SCHRAM pour les magnifiques photos transmises gratuitement à la mairie afin d'illustrer ce bulletin et les autres supports de communication.